

Le Villebéonnais



Journal municipal de Villebéon - n°93 - Janvier 2024
Pour consulter le site de la commune : www.villebeon.com



LE MOT DU MAIRE

L'état offre des cadeaux, il supprime la taxe d'habitation pour les résidences principales sans réévaluation de cette dernière pour les communes, il a rehaussé la taxe foncière de 7.1% pour 2023, certaines communes ont quand elles réévaluées celle-ci de 25 à 70%. L'année 2024 devrait subir une hausse de près de 4% de la part de l'État. Nous veillerons dans la mesure du possible comme les années précédentes à préserver, notre portefeuille personnel dans ces temps compliqués ou le pouvoir d'achats ne fait que chuter, sans oublier le budget de notre commune.

La vie municipale est comme un iceberg, il y a ce qui se voit et ce qui ne se voit pas, la partie immergée est chronophage, lourdes des réglementations que nous impose l'état avec des dates d'exécution très courtes, pour nous éviter de penser ! Les demandes de subventions et les remboursements qui sont de plus en plus lourds et difficiles à obtenir. Le plus informatique est censé nous faire gagner du temps, c'est une idée !

Les administrations se dépeuplent de plus en plus, nous sommes dans l'ère du smartphone, de la communication « conviviale » après avoir tapé 1, tapé 2, de l'isolement et de la dépression. La partie émergée n'est que de la poudre aux yeux et des effets d'annonces. Nos associations, le bar éphémère, nous permettent de sortir de la réalité et de passer un bon moment sans se prendre la tête.

Nous allons continuer et persévérer pour l'embellissement de la commune, et pour cela nous avons besoin de vous à travers les réunions publiques.

Le bénévolat aux diverses associations, ne soyons pas un village de marmottes, ne faisons pas mourir notre village, il vaut mieux une action imparfaite qu'une parfaite inaction.

Certaines personnes, ne savent pas que la déchèterie existe, ils ne déclarent pas leurs travaux, ne réalisent pas les coupes de haies, etc.... Nous allons devoir sévir, verbalisation avec une facturation avec des peines et soins de 50%.

Il est regrettable que la réunion publique sur les énergies renouvelables (25 personnes) et le sondage distribué dans vos boîtes aux lettres n'aient rencontré que peu d'intérêt de votre part, 35% de réponses, merci à aux participants.

SOMMAIRE

Vie Municipale	p. 3 - 5
Affaires scolaires	p. 6 - 8
Vie des associations	p. 9 - 11
Actualités de notre village	p. 12-15
État civil	p. 14

VIE MUNICIPALE

Chères Villebéonnaises, chers Villebéonnais ,
Je ne vais pas faire une grande dissertation sur les trois années et demie de gestion de votre équipe municipale.
Je serai pragmatique avec des chiffres :

Notre trésorerie

	Exercice compte de gestion			
	2019	2020	2021	2022
Fonctionnement	201 136 €	253 884 €	311 354 €	386 752 €
Investissement	-35 980 €	-16 584 €	-16 551 €	99 920 €
Trésorerie	167 175 €	239 320 €	296 824 €	488 694 €

Les travaux d'investissement depuis 2020

Travaux	Coût TTC	Subvention	Coût final supporté par la commune*
Éclairage publique	107 701 €	71 800 €	20 966 €
Voirie			
Ingénierie	27 500 €	16 000 €	7 485 €
Passy	243 450 €	142 013 €	65 894 €
Vauredennes	242 757 €	141 609 €	65 706 €
Travaux devant l'école	19 761 €	15 870 €	3 891 €
Rue de l'église, accès SdF	5 803 €	5 383 €	420 €
Cimetière	79 035 €	52 690 €	13 305 €
TOTAL	726 007 €	445 364 €	177 666 €

*Le cout final supporté par la commune est après la récupération de la TVA.

Les emprunts

	Emprunt	Coût trimestriel	Début	Fin
L 'atelier municipal	100 000 €	2 176 €	15/04/2010	01/03/2025
Route	70 000 €	2 004 €	02/01/2012	01/01/2024
Eclairage public	100 000 €	5 039 €	01/03/2022	01/12/2026

Les finances de la commune sont saines avec une trésorerie qui permet de supporter les travaux d'investissements.

Travaux 2024

Ils vous restent à nous supporter encore deux années et demie avec encore et toujours des travaux qu'il faudra concrétiser et financer pour embellir notre commune.

Si tout se passe correctement dans nos demandes de subventions, nous réaliserons en 2024 la fin de notre contrat rural soit la place de l'église, l'entrée de la rue des Granges et le parking de la mare. Des travaux sur les bâtiments, la réfection de l'ancienne bibliothèque pour permettre l'accès à la mairie pour les personnes à mobilité réduite, les toitures de l'église, de la salle des fêtes, et le dortoir. Concernant la sécurité, avec le remplacement des portes d'issues de secours de l'école.

INFORMATIONS DU SIRMOTOM

Pour toutes demandes concernant le remplacement de bacs de collecte, rendez-vous sur le site internet du SIRMOTOM, dans la rubrique : *collecte*.

Dotations en bacs

Le SIRMOTOM met à disposition des usagers du service de collecte des conteneurs pour les ordures ménagères, ainsi que pour la collecte sélective. Nous assurons également leur réparation en cas de casse, ou leur remplacement en cas de vol. Les bacs sont mis à disposition des usagers, ils restent la propriété du Syndicat.

Si votre bac est brûlé ou volé, merci d'appeler directement le SIRMOTOM au 01 64 32 67 23. Attention dans ce cas, vous devrez fournir une copie de votre dépôt de plainte soit :

- par mail à : sirmotom@wanadoo.fr
- par voie postale à SIRMOTOM, 22 rue de la Grande Haie, 77130 Montereau-Fault-Yonne
- directement au siège du SIRMOTOM situé 22 rue de la Grande Haie, 77130 Montereau-Fault-Yonne.

LE TRI SE SIMPLIFIE

POUBELLE JAUNE (NOUVEAU)

Emballages en plastique

Emballages en carton

Emballages en métal et petits alus

Tous les emballages en plastique sans exception

Tous les papiers

Emballages

- Vidéo
- Mince verre
- Appareils
- Sans sac

À déposer au point d'apport volontaire

TRIER TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles en verre

Flacons et bocaux en verre

+ d'emballages triés, c'est + de matière à réutiliser !

POUBELLE BORDEAUX

Ordures ménagères

Couches

Objets en plastique

Vaisselle cassée

INFORMATIONS DU SPANC

Contrôles des installations d'assainissement : Les tarifs indiqués sont établis conformément à la délibération prise à cet effet en date du 28/01/2022. Ils pourront être actualisés régulièrement selon la même procédure en fonction des conditions économiques du moment. Les modalités de tarification doivent tenir compte de la nature des prestations assurées.

Cas des installations pour les maisons individuelles : Le tarif du premier contrôle de bon fonctionnement et d'entretien d'une installation existante pour une maison individuelle est fixé à 160 € TTC.

Le tarif et la fréquence des contrôles périodiques suivants dépendent de l'état de conformité de l'installation constaté par le SPANC lors du contrôle initial et du type d'installation contrôlée.

Le tarif d'un diagnostic réalisé dans le cadre d'une mutation immobilière est fixé à 133.00 €

A défaut de paiement, dans les délais légaux, les pénalités appliquées seront celles habituellement pratiquées par le Trésor Public.

Pour consulter l'intégralité du document, rendez-vous sur le site de la commune : villebeon.com, rubrique : *mes démarches, urbanisme et travaux, assainissement non collectif*.

INFORMATIONS DU SIAAEP

Le syndicat nous communique les éléments suivants : Durant 3 ans, il n'y a pas eu d'augmentation du prix de l'eau, mais, la conjoncture de ces derniers mois à générer d'importantes dépenses. Une partie de l'augmentation est liée aux importants travaux de remise en état des canalisations et du remplacement des branchements plomb. L'entretien des différents matériels avec la problématique d'approvisionnement des composants électroniques. L'objectif est d'arriver à un prix unifié pour toutes les communes.

Pour Villebéon, après négociation il a été décidé un étalement de cette augmentation sur 2 ans

2024 : • + 9% pour la part syndicale soit 3.16 €
• + 8% soit 3.76 € le m³ hors abonnement

VOIRIES



Réfection des allées et de l'accès au cimetière



Réfection complète des routes sur Vauredennes : l'impasse du marchais rouge



La rue des Charbonniers



Les engins en actions, raboteuse de chaussée, et machine à couler les caniveaux.



Réaménagement du carrefour de la rue des Granges



Réhabilitation de l'accès à la salle des fêtes



Réfection du parvis autour du monument aux morts

AFFAIRES SCOLAIRES



RENTRÉE 2023

Cette année, l'école accueille 49 élèves répartis sur 3 classes :

Mme ROUX Nathalie, 14 en cycle 1 (maternelle)

Mme LABEUR Claire, 15 en cycle 2 (CP / CE1/CE2)

M. TABTI Patrick, 20 en cycle 3 (CM1/CM2)

KERMESSE DE L'ÉCOLE DE VILLEBÉON

L'année 2022/2023 s'est clôturée par la fête de l'école le samedi 24 juin. A 9h00 les enfants ont présenté leur spectacle sur le thème des châteaux. La kermesse a suivi et la matinée s'est poursuivie avec un apéritif offert par l'école avec remise du gros lot de la tombola. La fête s'est terminée par un repas partagé. Nous remercions tous les participants qui ont contribué à la réussite de cette journée. Cette manifestation permet de remplir les caisses de l'école et d'aider à financer nos sorties scolaires. Grâce aux bénéfices des fêtes, aux ventes (calendriers, photos de classe, chocolats) organisées par l'école et aux subventions de la mairie, nous avons pu organiser une classe château de trois jours à laquelle tous les enfants ont participé. Un temps fort de ce séjour était la visite du château de Chambord, très appréciée.



LA CHASSE AUX OEUFS DES ENFANTS



Le 16 avril, avait lieu la première chasse aux œufs de Pâques destinée aux enfants de l'école organisée par les délégués des parents d'élèves au city stade.

Entre deux averses, le soleil a pointé le bout de son nez et les enfants ont pu s'en donner à cœur joie, et trouver des œufs en échange d'un sachet de chocolat offert par la mairie et des coloriages.

Les courageux, sans bottes, ont fini les pieds trempés, mais cela en valait la peine. Les petits comme les grands ont passé un très bon moment.



Les bénéfices du bar éphémère reversés à l'école ont permis de financer une sortie au château de Guédelon

REMISE DES LIVRES AUX ENFANTS DE L'ÉCOLE PAR LA MUNICIPALITÉ



A la fin de l'année, la municipalité de Villebéon a offert à chaque enfant un livre, ainsi qu'un bon d'achat aux CM2.

ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS

Les maternelles et CP/CE1/CE2 ont rendu visite aux résidents de la maison de retraite de Villeniard le 6 octobre après midi. Ils ont présenté quelques jeux de rondes pour le plus grand plaisir des spectateurs. Ils ont partagé ensuite un moment artistique en réalisant une composition à partir du thème : « tous ensemble de 3 à 103 ans ».

En décembre, les élèves sont allés présenter leurs chants de Noël et ont assisté à un spectacle.

Le transport est pris en charge par la maison de retraite. Un goûter et un petit cadeau sont offerts à chaque visite. Nous remercions les résidents et le personnel pour leur accueil.



FÊTES D'HALLOWEEN ORGANISÉS PAR LES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les maternelles et CP/CE1/CE2 ont rendu visite aux résidents de la maison de retraite de Villeniard le 6 octobre après midi. Ils ont présenté quelques jeux de rondes pour le plus grand plaisir des spectateurs. Ils ont partagé ensuite un moment artistique en réalisant une composition à partir du thème : « tous ensemble de 3 à 103 ans ».

En décembre, les élèves sont allés présenter leurs chants de Noël et ont assisté à un spectacle.

Le transport est pris en charge par la maison de retraite. Un goûter et un petit cadeau sont offerts à chaque visite. Nous remercions les résidents et le personnel pour leur accueil.



LE CROSS DE L'ÉCOLE

Au mois d'octobre, les enfants ont couru entre 80m et 1,6 Km de la petite section au CM2. Ils ont tous été récompensés pour leurs efforts par une médaille et un goûter préparé par les maternelles.

Bravo à tous nos champions !



LES DÉCORATIONS THÉMATIQUES INSTALLÉES DEVANT L'ÉCOLE AU COURS DE L'ANNÉE POUR PÂQUES, HALLOWEEN ET NOËL



FÊTES DE NOËL



Malgré un temps très humide et pluvieux, une nouvelle fois cette année le père Noël est venu rendre visite aux enfants de l'école communale.

L'après-midi avait commencé par une démonstration de la chorale de l'ensemble des classes sous les yeux des parents présents sous le chapiteau. Puis la remise des chocolats à tous les enfants par le père Noël sous le préau. Divers jeux étaient proposés aux enfants, ainsi que la vente de gâteaux et de boissons.

Merci à tous pour votre participation.



MANIFESTATIONS PRÉVUES EN 2024

En cette année « jeux olympiques », un voyage scolaire de trois jours est programmé au mois d'Avril pour toute l'école. Cette sortie sera à la base de loisirs de Buthiers avec des activités sportives comme de l'accrobranche, du tir à l'arc ou encore de l'escalade.

Le vendredi 5 avril, venez nombreux admirer les costumes pour le carnaval sur le thème du sport, et applaudir les enfants le samedi 22 juin lors de la fête de l'école. N'hésitez pas à proposer votre aide pour organiser ou tenir les stands. Merci à tous de votre soutien pour notre école.

VIE DES ASSOCIATIONS

ACTIVITÉS DE L'ÂGE D'OR EN 2023

Changement

À la suite de l'AG tenue en début d'année, Georges Faget, président de l'Âge d'Or depuis de nombreuses années, passe la main à Madame Roselyne Laborne. Il assure désormais la trésorerie de l'association. Les mercredis après-midi sont toujours consacrés à une récréation ludique (jeu de cartes, scrabble...).



Visite de la Verrerie de Soisy-sur-Ecole (19/04)

Une quinzaine de participants studieux ont écouté avec attention les explications des artisans en plein travail ! Après un

petit tour au magasin, ils se sont retrouvés à Milly-la-Forêt pour un repas très apprécié aux « Saveurs du Gâtinais ».

Une virée à Troyes (30/06)

Les « élèves vitraillistes », tant de Georges Faget que d'Annick Bertrand, se sont déplacés jusqu'à Troyes pour une visite de la « Cité du Vitrail », magnifique exposition dans les anciens bâtiments de « l'Hôtel-Dieu-le-Comte ». Cette visite en a enchanté plus d'un. Un repas sympa a clôturé cette matinée bien remplie, les deux groupes s'étant ensuite séparés. Une balade dans la ville termina cette belle journée.

Pêche à la truite (21/07)

Depuis plusieurs années, cette sortie de l'été s'est une nouvelle fois déroulée sous les frondaisons du Moulin de Gratereau à Episy à La Genevraye.

Malgré un empoisonnement du matin même, ce ne sont qu'une dizaine de truites qui se laissèrent prendre à nos lignes ! Peut-être était-ce la pluie qui tombait à notre arrivée ; peut-être aussi les néophytes que nous sommes... toujours est-il que ce ne fut pas une pêche miraculeuse. Ce qui n'a pas empêché le repas qui suivit (heureusement, il y avait de quoi remplacer le poisson absent !) de réjouir les 32 participants.

Une semaine à Guérande

La traditionnelle semaine de début septembre pour les vacances de l'Age d'Or fut respectée : cette année n'a pas dérogé à cette tradition.



Ah ! Comme ils l'aiment, la Bretagne !

Bien qu'administrativement parlant Guérande n'y figure pas, il y a des « gwen-a-du » (les drapeaux bretons) partout, sur les bâtiments, qu'ils soient publics ou privés. Cette fois, le nombre de participants avait diminué : ils n'étaient que neuf à prendre le départ. Fait du hasard qui, dit-on, fait bien les choses, ils bénéficièrent d'un temps splendide toute la semaine, tempérée par une brise fort agréable. Les visites, toutes plus instructives les unes que les autres, les virent arpenter les marais salants autour de Saillé ; faire une promenade en barque dans le Parc Naturel Régional de Brière et une autre balade, en calèche cette fois ; les visites des châteaux de Ranrouet et de Careil ; le Grand Blockhaus, dans la « poche de St Nazaire ». Et, véritable point d'orgue à cette semaine remarquable, une reconstitution de la vie de croisière à bord d'un paquebot transatlantique !

Bien sûr, la gastronomie locale ne fut pas oubliée et n'a plus de secrets pour eux !

A l'année prochaine...

ACTIVITÉS LOISIRS ET FÊTES

Une année marquée par les difficultés météorologiques !



L'association présentait cette année trois animations importantes.

Le vide grenier du village le 7 mai, Le grand prix de Seine et Marne de Stock Cars le 10 septembre.

Et la traditionnelle soirée Beaujolais le 18 novembre dans la salle des fêtes.

Malgré une météo chagrine pour le vide grenier et la canicule pour le stock car le succès est au rendez-vous grâce à la participation active des 60 adhérents. Malgré la pluie incessante, 42 exposants pour le vide grenier et 163 mètres d'emplacements vendus, la buvette a très bien fonctionné. (A titre d'exemple :180kg de frites, 20kg de merguez, 16kg de saucisses et 60 andouillettes).

Le stock car a reçu la visite de plus de 1000 spectateurs et 37 pilotes se sont livrés une bataille spectaculaire et sans merci. En prévision de la chaleur tout avait été mis en place pour assurer une température acceptable : des bâches et des rotondes installées tout autour du circuit et un camion avec un brumisateur pour arroser le public.

Le président envisage de réaliser le prochain spectacle en semi nocturne. C'est à l'étude.

La soirée Beaujolais nouvelle formule, bien arrosée aussi, a reçu plus de 60 convives jusqu'à minuit dans une ambiance très sympathique.

Un grand merci à Roland et Gérard Golisset qui ont



assuré avec brio la logistique matérielle, et à nos fidèles adhérents.

A l'année prochaine !

FAMILLES RURALES GYMNASTIQUE :

Christine, qui se souvient de Christine ?

Elle était l'institutrice de l'école de Villebéon, grâce à elle, le cours de gymnastique a été mis en place et depuis bientôt 30 ans, ce cours perdure.

Céline, notre professeur, a su insuffler une belle énergie, de la bonne humeur, et beaucoup de rire sans oublier les exercices efficaces qui nous rappellent que nous avons des muscles.

Chaque semaine, nous passons

un moment très convivial.

Cette année, notre groupe s'est agrandi, une belle occasion de rencontrer de nouvelles personnes.

Envie d'un bon moment de détente et sportif ? Vous pouvez joindre Mme Laumailly au 06.60.99.86.06 pour tous renseignements.

Les cours ont lieu le mercredi à la salle des fêtes de Villebéon à 18 h 45.



LE PARADIS DES ENFANTS :

L'association « le Paradis des Enfants » est en charge de l'accueil périscolaire et du service méridional pour les enfants scolarisés à l'école de Villebéon.

L'année scolaire 2022/2023 a été marquée par un déficit financier grandissant pour atteindre une perte de 12 000 €. Grâce aux subventions exceptionnelles, l'une versée par la CAF et la seconde par la commune de Villebéon, le déficit a pu être absorbé.

Les membres de l'association les remercient grandement pour leur aide, sans laquelle l'avenir du Paradis des Enfants était incertain.



Cette année a été également marquée par la générosité de l'association « Loisirs et Fêtes » de Villebéon, qui a offert une machine à laver en gros lot de la tombola que nous avons pu organiser lors de leur vide grenier annuel, et qui a rencontré un franc succès. Nous les en remercions chaleureusement.

Les Bars Ephémères sont toujours aussi populaires et cela grâce à vous tous. Le lancement des desserts lors des bars éphémères a également été

couronné de succès.

Toutes les dates n'ont malheureusement pas pu être tenues, faute de bénévoles.

Nous souhaitons vous rappeler que l'association fonctionne grâce au temps que vous pouvez lui accorder en tant que bénévole ; mais également en tant que consommateur.

Du changement est prévu au sein du Paradis des Enfants avec l'intervention « Activez vos Utopies », suite à la mise en place d'un accompagnement sur mesure dit « DLA », entièrement pris en charge par l'état, afin de développer nos activités, nous consolider et pérenniser les emplois.

Cette année, nous reconduisons les ventes de viennoiseries certains vendredis. Des affiches sont accrochées le week-end précédant la vente. Vous pouvez réserver par SMS auprès de Tiphaine ou par mail, cette vente est ouverte à tous. Nous diversifions les ventes autant que possible (surtout en fin d'année) en vous proposant également des paniers de légumes, du miel, de la bière ; le tout local bien évidemment. Nous remercions infiniment tous les bénévoles qui nous ont aidé durant l'année passée et qui le font actuellement, que ce soit en tant que membre du bureau, pour le nettoyage des blouses, la tenue des stands, le prêt de matériel etc...

Nous comptons sur vous cette année pour faire perdurer ce service qu'offre le « PARADIS DES ENFANTS », qui nous vous le rappelons n'est pas un service dû et qui fonctionne grâce au bénévolat.

Au plaisir de vous rencontrer, de vous retrouver, autour d'une crêpe ou d'une barbe à papa !

Les membres du bureau du PARADIS DES ENFANTS.

paradisdesenfants77710@gmail.com



Débutant ou danseur confirmé, l'association vous propose des cours de danse de salon tous les vendredis à partir de 19h30.

Comme tout sport, la danse de salon offre de nombreux bienfaits : se maintenir en forme, garder la ligne et l'équilibre, prévenir l'apparition de maladies, améliorer le bien-être comme le mental tout en aidant à mieux vivre ensemble grâce aux liens qu'elle crée entre les individus.

Présidente Mme GERVAIS
adeline.gervais@wanadoo.fr



ACTUS DE NOTRE VILLAGE

LE 14 JUILLET

La municipalité a invité les habitants de la commune à un moment festif à l'occasion du 14 juillet, plancha et bonne humeur ont fait de cette journée sous le soleil une réussite très conviviale.



COMMÉMORATIONS



Le 8 Mai



Le 11 Novembre



Hommage aux anciens combattants

BAR ÉPHÉMÈRE



Une nouvelle fois le bar éphémère a connu un grand succès, à chaque édition, un grand nombre de personnes sont venues partager un bon moment de convivialité.

Pour cette année, le bénéfice est de 3 500 €, cette somme sera partagée à part égale entre l'école et le paradis des enfants.

Merci à tous, et à l'année prochaine.



REMISE DES COLIS DE FIN D'ANNÉE



Comme les années précédentes, la remise des colis de fin d'année s'est déroulée avec un plaisir partagé, à la fois par nos aînés et la municipalité. Plusieurs choix étaient proposés, un colis gourmand, un colis bien être ou un bon d'achat à la librairie du Hérisson de Nemours.

Merci à Mmes Gratiot et Da Silva pour l'organisation de cette manifestation.

Rendez-vous l'année prochaine.



Profitant des festivités de fin d'année, la municipalité par la voix de monsieur le maire, a remis à la directrice de l'école et à la présidente du Paradis des enfants les sommes correspondantes aux bénéfices réalisés lors des bars éphémères.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES :



Mariage de M. DUBOIS Daniel
et Mme HULIN Angélique
le 26 août 2023



NAISSANCE :

BRISSY Julian
né le 25 juillet 2023



DÉCÈS :

Mme AMBOLLET Paulette
décédée le 8 février 2023

M. MASSÉ Christian
décédé le 1 février 2023



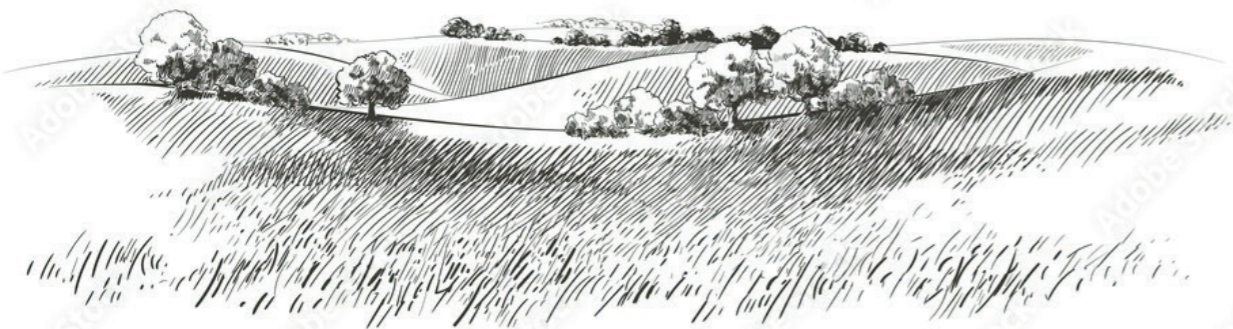
Mariage de M. DUBOIS Daniel
et Mme HULIN Angélique
le 26 août 2023

NOSTALGIE

Seriez-vous capable de vous reconnaître sur cette photo ?



Merci de contacter la mairie pour vous identifier sur cette photo.
Dans un prochain numéro, nous ferons une légende avec les noms
de ces élèves. Si vous possédez d'anciennes photos des activités de la
commune et que vous souhaitez les partager,
merci de nous en informer.



*L'ensemble de l'équipe municipale
vous souhaite une bonne et heureuse
année 2024 !*

